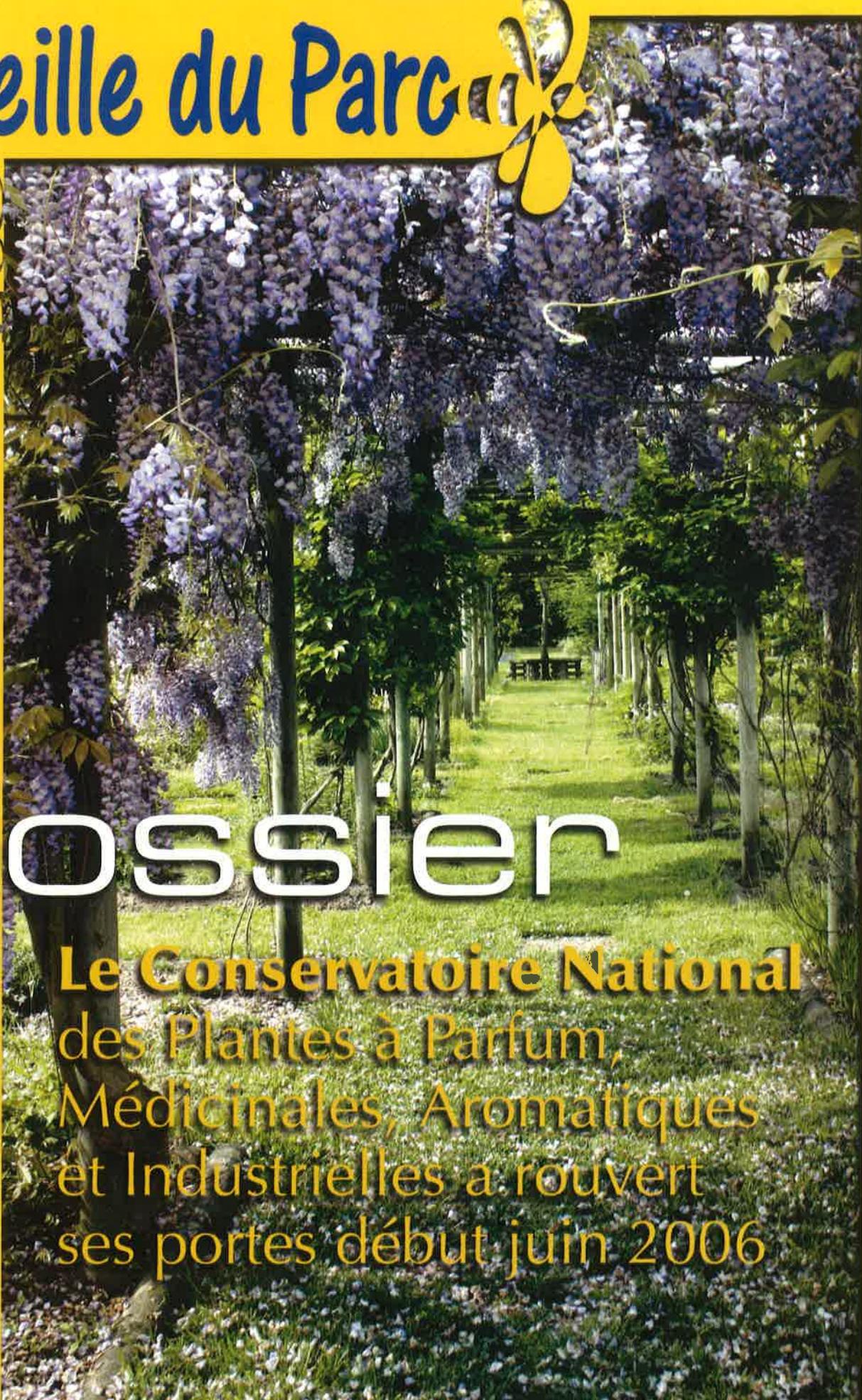


L'Abeille du Parc

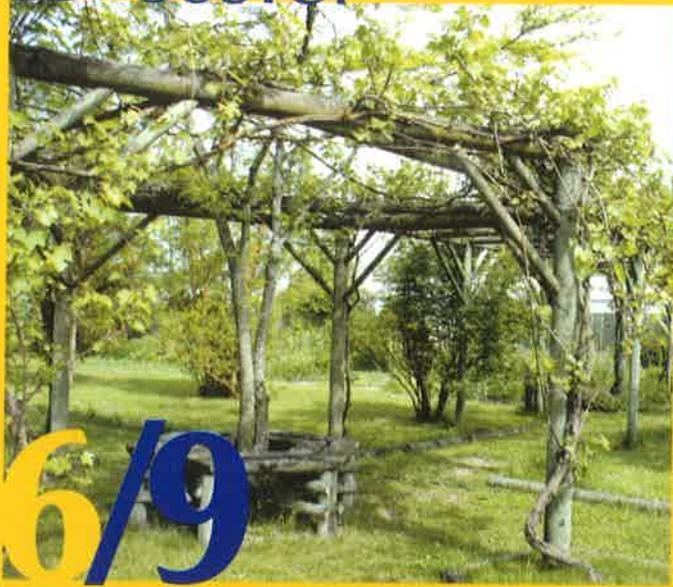
Été



Dossier

**Le Conservatoire National
des Plantes à Parfum,
Médicinales, Aromatiques
et Industrielles a rouvert
ses portes début juin 2006**

Dossier



6/9

Le Conservatoire National des plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles a rouvert ses portes début juin 2006



Le Parc en action

• ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES : DES AIDES QUI AIDENT VRAIMENT LES HABITANTS !

3



Horizon et panorama

• LE DÉVELOPPEMENT D'UN VILLAGE MODÉRÉ ET RÉUSSI !

4



Terre de culture

• UNE RENTRÉE EN FANFARES ! LA RENTRÉE SERA MUSICALE AVEC DEUX MANIFESTATIONS ATTENDUES QUI MARQUENT LA VITALITÉ CULTURELLE DU PARC. RÉSERVEZ VOS AGENDA !

5



Parole de terroir

• MAURICETTE CLECH, MÉTIER ? HERBORISTE DEPUIS 1947 À MILLY-LA-FORÊT

10



Tourisme et art de vivre

• « LA PATACHE » A FAIT DU CHEMIN

11



Les rendez-vous du Parc

• MANIFESTATIONS COMMUNALES

12

Édito



Cette Abeille du Parc est celle des grands rendez-vous !

En effet, le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles de Milly-la-Forêt a ouvert de nouveau, après plusieurs mois de travaux, qui lui ont permis de revêtir ses plus beaux atours. Aucun doute que vos cinq sens sauront les apprécier !

Cependant, vos sens auditif et visuel seront de nouveau sollicités avec le Festival Au Sud du Nord de Boissy-le-Cutté qui soufflera sa 10^e bougie en septembre. Une décennie ne devant pas passer inaperçue, la programmation, tout comme l'évènement, se voudront détonnants et énergiques, à l'image des organisateurs et artistes participants.

Je vous invite ensuite à poursuivre ce parcours évènementiel avec la 2^{ème} Aventure musicale dans le chaos minéral, le 17 septembre. Les ingrédients de la recette 2005 sont encore au menu : carrière de grès de Francisco De Oliveira, artistes locaux, styles musicaux variés...

Et pour participer, un jour, à la 100^{ème} édition de ces évènements, je vous recommande la Tisane du Centenaire de Mauricette Clech, herboriste à Milly-la-Forêt... A consommer sans modération.

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS
Place de la République • 91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél. : 01 64 98 73 93 • Fax : 01 64 98 71 90
e-mail: info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la Publication :

Jean-Jacques Boussaingault

Président de la Commission Communication :

Guy Gauthier

Directrice de la Rédaction :

Emmanuelle Guilmault

Rédactrice en Chef :

Fabienne Cotté

Comité de Rédaction

Rapporteur : Gérard Poirier

Membres :

Serge Blondy, Stéphanie Bruzzo-Wolmann,
Jean-Louis Cadilhac, Dominique Cauchy,
Brigitte Chrétien, Alain Coulon-Pillot,
Jean-Luc Crinis, Patricia Groll, Evelyne Lennox,
Henri Meier, Frédéric Morel, Martine Querné,
Danielle Schinacher

Photographies : Marie-Lys Lenoir

(© ARELYS - 06 60 61 40 09 - mlylarelys@aol.com)

Rédaction des articles : © ADC/Alain Decruck
(01 54 23 68 35 - aded@wanadoo.fr)

Maquette et impression :

PLB COMMUNICATION, Tél. : 01 49 87 07 07

ISSN 1620-3828

Économies d'énergie, et énergies renouvelables :

des aides qui aident vraiment les habitants !

Face à une demande mondiale en constante augmentation, les réserves d'hydrocarbures s'épuisent et les prix de l'énergie explosent... entraînant du même coup nos factures énergétiques dans une inquiétante spirale ascendante ! Notre environnement est perturbé par le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre provoqué par l'évolution des modes de vie, l'industrialisation, l'urbanisation, les transports... Dans ce contexte, la maîtrise des dépenses d'énergie est devenue une obligation qui s'impose à tous.

Un Espace Info-Énergie au Parc

Le Parc a mis en place un Espace Info-Énergie et recruté un responsable chargé de l'animer : Geoffrey Berlemont.

Inspiré de l'Espace Info-Énergie de Morsang-sur-Orge et de la Maison de l'Environnement d'Écuellles, avec lesquels le Parc travaille, ce service a pour mission d'informer le public et les élus sur les moyens de réaliser des économies d'énergie et sur les énergies renouvelables : leurs avantages, leur coût et les aides financières existantes. Ce nouveau service aide également les demandeurs à constituer leurs dossiers*.

« Notre volonté ? »... , explique Françoise Vigneau, Présidente de la Commission Énergie du Parc « que personne ne reparte du Parc sans avoir obtenu une réponse à ses questions ou à ses demandes ».

Les énergies renouvelables : un investissement durable

Les élus donnent l'exemple



Le Parc naturel régional du Gâtinais français a fait des énergies renouvelables, ces dernières années, un axe important de sa politique environnementale. Comme le rappelle Patrick Guiot, Rapporteur de la Commission Énergie du Parc : « Notre objectif est double : limiter le rejet des gaz à effet de serre - en diminuant le recours aux

énergies fossiles et fissiles - et inscrire les énergies renouvelables dans la perspective du développement durable ». Il poursuit : « Le Parc joue un rôle moteur en matière d'économies d'énergie, tout d'abord auprès des élus qui doivent donner des signes forts pour inciter les habitants ».

Dans le cadre du Conseil d'Orientation Énergétique (COE), des bureaux d'études - financés par le Parc, avec le soutien de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) - sont intervenus en vue d'aider les collectivités locales à optimiser leurs dépenses d'énergie. La méthode ? Analyser la consommation des lieux publics (mairies, écoles, cantines, salles polyvalentes, maisons des associations...) en tenant compte de leur mode d'utilisation et des périodes de présence dans les bâtiments. Avec cet outil d'analyse, les communes peuvent d'une part, faire comprendre aux utilisateurs des locaux que des petits gestes simples peuvent générer de grosses économies et, d'autre part, elles peuvent choisir de façon optimale, lors d'investissements, les meilleures solutions économiques et écologiques sur le long terme.

Les particuliers y trouvent aussi leur intérêt



Le constat ci-dessus s'applique aussi aux particuliers car, comme le souligne Françoise Vigneau : « Les énergies renouvelables nécessitent un investissement plus élevé, mais il est largement

compensé en terme d'économies de consommation dans la durée. C'est le « retour sur investissement » qui doit être pris en compte lors de l'achat d'un équipement adéquat.

Pour les constructions nouvelles, il faudrait s'informer bien avant la demande de permis de construire. L'Espace Info-Énergie du Parc, animé par Geoffrey Berlemont, est là pour diffuser cette information et ce conseil ».

En conclusion, pour les particuliers comme pour les communes, les équipements utilisant les énergies renouvelables représentent un investissement rentable sur le long terme. Il faut s'informer.

Les aides financières du Parc aux particuliers : mode d'emploi

En liaison avec ses partenaires (l'ADEME, l'Agence Régionale des Nouvelles Énergies...), le Parc favorise l'accession des particuliers aux énergies renouvelables : sous la forme d'aides financières directes à l'acquisition des équipements. Ces aides, spécifiques au Parc, sont plafonnées et peuvent parfois être complétées par les avantages fiscaux existants comme le crédit d'impôt.

« La philosophie du Parc... », conclut Françoise Vigneau, « ...est d'encourager en priorité les systèmes performants générateurs d'économie et réducteurs de pollution, du type solaire thermique ou géothermie, tout en veillant à leur bonne intégration ».

Les systèmes aidés par le Parc sont :
- les équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires du type : chauffe-eau et chauffage solaire ;
- les pompes à chaleur géothermales et air/eau. L'aide forfaitaire va de 600 à 1000 € suivant les équipements (consulter le Parc).

* Compter au minimum 4 mois de délais entre le dépôt des dossiers et le versement de la subvention.

Espace Info-Énergie
du Parc naturel du Gâtinais français :
Geoffrey Berlemont
Tél. : 01 64 98 73 93

Le développement d'un village modéré et réussi !

Le visiteur qui découvre le Gâtinais français est frappé par l'authenticité de son patrimoine, la beauté de ses espaces naturels, la richesse de sa faune et de sa flore. Un paradis préservé, proche de la capitale, où il fait bon vivre et où il est bien tentant de « planter ses racines ». Un équilibre fragile que chacun doit préserver : les élus en maîtrisant l'urbanisation et les habitants en adoptant des comportements d'éco-citoyens.

Maîtriser l'urbanisation, c'est prévoir l'impact qu'aura chaque projet urbain sur l'environnement, de la qualité de l'eau à l'intégration des énergies renouvelables dans la construction ; mais aussi résister à la tentation de l'étalement urbain, marqué trop souvent par la prolifération anarchique de zones pavillonnaires à l'habitat standardisé ou disparate qui défigurent certains paysages.

Les lotissements : un sujet sensible

Les élus du Parc naturel régional du Gâtinais français ont défini dans la Charte un certain nombre d'orientations et de recommandations visant les extensions urbaines, en particulier les constructions neuves. Ces dernières doivent s'intégrer dans le tissu urbain existant ou être conçues en continuité avec celui-ci, chaque village possédant sa personnalité propre, façonnée par son histoire, son site... Le Parc met l'accent sur le concept d'identité selon lequel l'intégrité territoriale d'un ensemble urbain doit être pensée aussi bien de l'intérieur que depuis ses perspectives plus ou moins lointaines.

En ce qui concerne les lotissements, le Parc œuvre pour des « règles qualitatives » favorisant une meilleure « intégration paysagère » ou recréant des ambiances villageoises grâce à des réalisations modérées et étudiées.

Des conseils et des avis très suivis par les Communes

Les Communes du Parc ont pris l'engagement officiel depuis 7 ans de préserver leurs richesses patrimoniales et de modérer leur développement. Ces Communes sollicitent les conseils et les avis du Parc, en l'associant à l'élaboration des documents d'urbanisme - projets de révision des Plans d'Occupation des Sols ou des Plans Locaux d'Urbanisme -, ou encore lors de l'attribution des permis de construire « sensibles » comme les projets de lotissements. L'équipe du Parc est la plupart

du temps associée à l'établissement d'un plan d'aménagement d'ensemble et d'un cahier des charges prévoyant : l'organisation et l'affectation des espaces, le nombre et l'implantation de lots, les plantations, les clôtures, les murs, les coloris de façades, le choix des matériaux (enduits, tuiles, etc). Les interventions du Parc sont d'autant plus efficaces qu'elles sont sollicitées le plus en amont possible des projets !

Le projet de lotissement de Courances : un partenariat exemplaire



du temps associée à l'établissement d'un plan d'aménagement d'ensemble et d'un cahier des charges prévoyant : l'organisation et l'affectation des espaces, le nombre et l'implantation de lots, les plantations, les clôtures, les murs, les coloris de façades, le choix des matériaux (enduits, tuiles, etc). Les interventions du Parc sont d'autant plus efficaces qu'elles sont sollicitées le plus en amont possible des projets !

du village. Nous ne voulions pas un lotissement « cul de sac » mais une vraie rue avec les maisons dans l'alignement des trottoirs pour recréer un esprit de village dans le village. Comme autrefois ! Le Parc nous a également conseillés pour les coloris des façades – à partir d'une palette de couleurs étudiée en fonction du type de bâti réalisée à la demande des élus – et les aspects paysagers. Une liste d'essences locales nous a même été fournie car les peupliers, résineux, conifères et autres thuyas sont proscrits ! ».

du village. Nous ne voulions pas un lotissement « cul de sac » mais une vraie rue avec les maisons dans l'alignement des trottoirs pour recréer un esprit de village dans le village. Comme autrefois ! Le Parc nous a également conseillés pour les coloris des façades – à partir d'une palette de couleurs étudiée en fonction du type de bâti réalisée à la demande des élus – et les aspects paysagers. Une liste d'essences locales nous a même été fournie car les peupliers, résineux, conifères et autres thuyas sont proscrits ! ».

Faire du lotissement de Courances une partie intégrante du village

L'ambition du Parc est de faire du lotissement de Courances, une fois sa réalisation achevée, un exemple de lotissement bien intégré dans un village et son environnement. Pour que les nouveaux habitants participent à la vie du village et que le bâti se fonde dans l'existant.

La démarche adoptée par la Commune de Courances, consistant à réunir dès le départ d'un projet l'ensemble des partenaires autour d'une approche globale du paysage urbain, permet de réaliser des aménagements de qualité tout en contribuant au développement durable. Un tel partenariat enrichit le dialogue entre le Parc, ses partenaires et les élus.



Une rentrée en fanfares !

La rentrée sera musicale avec deux manifestations attendues qui marquent la vitalité culturelle du Parc. Réservez vos agendas !

À BOISSY-LE-CUTTÉ, LE FESTIVAL AU SUD DU NORD FÊTE SES 10 ANS DU 2 AU 16 SEPTEMBRE 2006

Organisé par l'association Au Sud du Nord, dont le Directeur Artistique est Philippe Laccarrière, un artiste hors normes qui veut rompre avec le centralisme musical exercé par Paris, le festival commémore son dixième anniversaire en septembre avec une programmation détonante.

SELON PHILIPPE LACCARRIÈRE, « Le but de l'association est de créer des spectacles vivants dans des lieux où on ne les attend pas, avec des artistes locaux professionnels et des programmes musicaux intégrant les arts en général ». Il poursuit : « Deux tendances s'observent aujourd'hui : l'enracinement trop fort dans la tradition ou le « tout casser » ... Modestement, je me situe entre les deux mais avec un regard sur l'avenir ».

Ce souci de mélanger toutes les disciplines artistiques – musique, poésie, arts plastiques...- est « prédominant sur tout le festival » qui se veut une manifestation « non étiquetée » accessible à un large public.

Il se déroulera du 2 au 16 septembre à Boissy-le-Cutté et tournera dans 8 communes environnantes, avec une programmation renouvelée autour des musiques improvisées et des quatre « piliers » du festival : Henri Texier, Bernard Lubat, Marc Perrone, André Minvielle... et bien sûr Philippe La Carrière lui-même. Plus quelques invités parmi lesquels Franck Tortiller qui dirigera l'Orchestre National de Jazz pour un hommage à Led Zeppelin (le groupe rock mythique des années 70). Le « clou » du Festival !

Quant à Monsieur le Maire, Jean-François Maugé, il se félicite de l'impact du festival qu'il qualifie d' « impressionnant de qualité artistique et d'énergie ». Il poursuit : « La rentrée, c'est le festival. Il est entré dans le calendrier au même titre que la Fête Patronale. Ses retombées ont donné une image différente du village. Je suis pour son développement car il faut aller au-delà de l'esprit communal et avoir un esprit culturel qui dépasse les frontières ».

On retrouve là tout l'esprit du Parc.

ausuddunord.free.fr ou www.parc-gatinais-francais.fr



REVIVEZ « L'AVENTURE MUSICALE DANS LE CHAOS MINÉRAL » À MOIGNY-SUR-ÉCOLE LE 17 SEPTEMBRE 2006

C'était le 18 septembre 2005 : presque mille personnes sont venues participer à une aventure musicale hors du commun dans la carrière de grès artisanale de Francisco De Oliveira, l'une des rares encore en activité. Le succès rencontré par cette manifestation, organisée à l'initiative du Parc en partenariat avec Acte 91 et la commune de Moigny-sur-École, a incité ses initiateurs à renouveler l'expérience.

L'idée du Parc est d'amener le public à la découverte de lieux représentatifs du patrimoine du Gâtinais français en les animant avec des manifestations culturelles auxquelles participent des artistes du cru. Comme l'explique Philippe Laccarrière, conseiller artistique de « L'aventure musicale » : « À la demande du Parc, j'ai participé à l'élaboration d'un projet de culture vivante dans un lieu qui s'y prête ».



« Ce concept a plu » ...enchaine Vincent Lalanne, Directeur d'Acte 91, ... « La carrière, le grès, un plateau scénique naturel dans un site magnifique, une acoustique parfaite, une programmation musicale diversifiée alternant tous les genres : jazz, opéra, folk, compositions originales... ».

Pascal Simonnot, Maire de Moigny-sur-École, confirme : « ... Le public participait aux animations dans une ambiance conviviale et bon enfant, ses commentaires et réactions reflètent l'enthousiasme suscité par la qualité des artistes, chacun cherchant à savoir où et surtout quand les revoir ».

Interrogé sur les « retombées » de l'événement pour sa commune, Pascal Simonnot devient dithyrambique : « Cette manifestation est sans nul doute ce que le Parc a fait de mieux sur le plan culturel. Elle participe à la valorisation du patrimoine local et du village*. Elle permet au public de découvrir un site en activité exploité par un « artisan militant » désireux de faire partager la passion de son métier » et rajoute qu'un événement comme celui-ci doit se pérenniser, alors : « C'est parti pour la seconde édition et, comme dit le dicton : « jamais 2 sans 3 ! » ».

L'édition 2006, dimanche 17 septembre, s'annonce comme un événement encore plus riche en émotions, grâce à la mobilisation également de Francisco De Oliveira, qui ouvrira aimablement une nouvelle fois les portes de sa carrière pour l'événement...
www.parc-gatinais-francais.fr

Acte⁹¹

Acte 91 est une association culturelle départementale qui accompagne les projets culturels des Communes et des acteurs culturels locaux en leur apportant ses conseils et son soutien technique pour les organiser. Pour la deuxième année, Acte 91 s'associe au Parc pour l'édition 2006, le 17 septembre lors des Journées européennes du Patrimoine.

* Moigny-sur-École a obtenu « Les Rubans du Patrimoine 2005 »



Francisco De Oliveira



Le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles a rouvert ses portes début juin 2006

Les missions du Conservatoire

Le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles remplit trois missions spécifiques.

Une mission technique et scientifique, la plus importante la plus importante. Elle consiste à mettre à la disposition des divers utilisateurs professionnels un matériel végétal adapté à leurs besoins : nouveau, amélioré ou bien identifié.

Au travers de son catalogue, le Conservatoire référence environ 500 espèces de semences ou de plants, plus de 1 300 sont observées dans ses jardins.

Un tel choix répond à un besoin des professionnels, qui ne trouvent souvent pas ces graines de base dans les maisons de semences classiques (besoins très divers mais volumes utilisés trop faibles). Le Conservatoire pallie cette difficulté en produisant des plants et graines dits de « prémultiplication » qu'il fournit aux agriculteurs, ces derniers assurant ensuite leur multiplication selon leurs besoins.

En complément de cette mission, le Conservatoire fournit un service de renseignements botaniques, techniques et culturels aux producteurs, aux laboratoires et aux industriels de la filière Plantes aromatiques et médicinales.

Seul organisme - à l'échelon national - à pouvoir offrir de telles prestations, les demandes émanant de France aussi bien que des pays étrangers ne cessent d'augmenter.

Une mission pédagogique

Elle consiste à faire découvrir au grand public toute la richesse des simples.

Cette action a tout d'abord été orientée vers les jeunes (de la maternelle au lycée) avec, en 1994, le recrutement d'une animatrice chargée de les sensibiliser au rôle de la plante dans notre environnement et dans notre mode de vie. Parallèlement, le site a également ouvert ses portes aux groupes, dès cette époque, en leur proposant des visites commentées. Aujourd'hui, le Conservatoire ouvre ses portes sur un site réaménagé, conçu pour accueillir un plus vaste public en toutes saisons.

A travers ces missions, le Conservatoire se positionne à la fois comme une pépinière, un jardin botanique, un site touristique et un centre de recherche agronomique.

Après d'importants travaux d'aménagement entrepris à l'automne 2005, le Conservatoire vient de rouvrir ses portes au public. Ces travaux avaient pour but d'enrichir son attrait touristique, sous l'angle du confort et de la diversité de l'offre, tout en renforçant ses capacités techniques.

Le Conservatoire est à la fois un outil au service des producteurs, des cueilleurs, des laboratoires et des industriels, et un site touristique voué au monde végétal. Le Conservatoire a pour mission de gérer, valoriser et conserver les ressources génétiques des plantes utiles - plantes à parfum, médicinales et aromatiques -, notamment celles les plus menacées en France. Il participe ainsi à la sauvegarde de notre patrimoine naturel et au développement durable.

À mi-chemin entre le monde des plantes sauvages et celui des plantes cultivées, le Conservatoire est aujourd'hui un centre de recherche agronomique de renommée internationale de plus en plus sollicité et fréquenté. Association loi de 1901, le Conservatoire emploie actuellement 6 personnes et s'étend sur 4,2 hectares.

Le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles : le fruit d'une savante maturation



Depuis le Moyen-Âge, la région de Milly-la-Forêt est réputée pour la culture des plantes médicinales et aromatiques. Celle-ci a pris un essor considérable du milieu du XIX^e siècle aux années 50 où l'on comptait plus d'une centaine d'herboristes producteurs à Milly.

À la même époque, la filière Plantes Aromatiques et Médicinales subit une crise profonde due à la concurrence des produits de synthèse et aux coûts d'importation.

C'est alors qu'un petit groupe de producteurs modernise la production - autour de plantes comme la fameuse menthe poivrée de Milly, l'estragon, le persil...- et décide de créer, en 1954, le Centre National d'Expérimentation. Celui-ci devient, en 1980, l'Institut Technique des Plantes Médicinales.

En 1986, le Ministère de l'Agriculture décide le transfert de l'Institut à Chemillé dans le Maine-et-Loire, abandonnant les activités de multiplication et de conservation, dont les professionnels souhaitent le maintien à Milly.

D'où la création, en 1987, du Conservatoire. En 1994, à la demande des producteurs de plantes à parfum confrontés aux besoins croissants des secteurs de la cosmétologie et de la parfumerie, leur filière est intégrée aux activités du Conservatoire. Soutenu donc par les filières « Plantes Aromatiques et Médicinales » et « Plantes à Parfum », le Conservatoire prend alors sa dénomination actuelle.



Le nouveau Conservatoire, un voyage étonnant dans l'espace végétal



Un partenariat efficace pour un grand projet

En 2000/2001, les responsables du Conservatoire ont sollicité l'avis du Parc sur un premier projet de développement de l'outil technique. Au même moment, l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne ont mis en place le Pôle Touristique Régional Sud-Essonne dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006, afin de soutenir financièrement et techniquement les projets touristiques structurants du sud du département. Ce dispositif est animé par le Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne depuis 2002. Le Conservatoire souhaitait, de son côté, rendre son site accessible à un plus large public, une réflexion s'est engagée entre ces trois partenaires – le Conservatoire, le Parc naturel régional du Gâtinais français et le Comité Départemental du Tourisme –. Leur objectif ? Valoriser le site du Conservatoire et augmenter sa fréquentation touristique, notamment aux inter-saisons, sans dénaturer sa vocation technique et scientifique.

Comme le souligne Léon Van Niekerk, Président du Conservatoire, « Ce partenariat a permis de fusionner les deux projets – technique et touristique – en un seul projet pour un financement global. Le Parc naturel régional du Gâtinais français



nous fait bénéficier d'une première aide financière, par l'Union Européenne, dans le cadre du programme « Save Open Space ». Ce programme vise à préserver certaines zones péri-urbaines d'Europe du mitage et de l'étalement urbain, en y créant des activités compatibles avec la sauvegarde des espaces naturels et le développement durable ».

Ce projet de valorisation et de développement touristique, aboutissement de ce partenariat, a permis au Conservatoire d'être l'un des premiers bénéficiaires de ce programme européen « Save Open Space »

Le transfert des activités techniques et scientifiques dans un bâtiment neuf a permis de libérer l'ancien séchoir du XIX^e siècle et de le réhabiliter en un vaste espace muséographique de 370 m² ouvert largement au public.

La visite du site s'effectue suivant 3 étapes :

- parcours d'interprétation
- jardins et serres
- boutique et pépinière de vente



Le parcours découverte du séchoir

Cette bâtisse construite en 1890 par Amand Darbonne, l'un des tout premiers producteurs de plantes médicinales et aromatiques de Milly-la-Forêt, mesurait près de 100 m de long sur 7 m de large. Le séchage des plantes s'effectuait sur des claies fixes en toile de jute.

Aujourd'hui, la structure est entièrement réhabilitée en conservant la ligne, les matériaux d'origine et une partie « témoin » de l'ancien séchoir en bois.

Le concept ? Faire comprendre les relations et interactions de l'Homme avec le monde végétal tout en respectant le caractère professionnel du Conservatoire.

Le séchoir se présente aux visiteurs sous la forme de deux espaces complémentaires : un parcours interactif et un ethnomusée.

Audio-guidé, le parcours est équipé de vidéos, bornes et jeux interactifs. Cette scénographie très spectaculaire décline le thème de « La plante au service de l'homme » sous 4 rubriques :

1. « **La diversité des plantes et la richesse du monde végétal** » : milieux, espèces, formes, couleurs mais aussi diversité des usages et des utilisations
2. « **Ce que la plante apporte à l'Homme** », à travers les utilisations des plantes utiles : aromatiques, à parfum, textiles, tinctoriales, épices, condiments, etc...
3. « **Les plantes médicinales** », illustrées par une présentation des médecines traditionnelles à base de plantes
4. « **L'impact des activités humaines sur l'environnement** », une réflexion globale sur ce que les plantes nous apportent et ce que l'homme en retour fait pour elles.

Comme l'explique Bernard Pasquier, Directeur du Conservatoire, « Il s'agit, dans notre esprit, de sensibiliser le public au mal que l'homme fait au monde végétal, exemples à l'appui ! On montre comment l'espèce humaine dégrade la nature, entraînant la perte inquiétante de la diversité botanique. On montre ensuite l'aspect positif avec les solutions pour préserver cette richesse ».

L'ethnomusée, lieu de mémoire du savoir-faire local, est aménagé dans l'ancien séchoir, auquel on a conservé l'aspect d'origine. On y découvre un petit écomusée où sont exposés vieux outils, photographies..., témoins émouvants du passé. Cette dernière partie prépare le visiteur aux nouveaux aménagements des jardins, illustrés par un plan général du site.





Une succession époustouflante de jardins en hommage à la nature et aux plantes



La Grande Collection ou Jardin de comportement ouvre la visite des jardins.

Le visiteur y découvre les végétaux utilitaires classés :

- **par origine géographique**, avec notamment des plantes médicinales du littoral, de montagne, d'Europe, d'Amérique, d'Asie...

- **par type d'utilisation**, en fonction des différentes variétés de plantes : à parfum, de liquoristerie, condimentaires et aromatiques, toxiques, tinctoriales, textiles, etc...

Ce jardin permet de récolter les graines de plusieurs centaines d'espèces qui sont proposées l'année suivante aux clients, aux jardins botaniques et aux collectionneurs du monde entier.

Il permet aussi de procéder à des essais de

plantation et à des observations sur le comportement agronomique des plantes, afin de déterminer leurs potentialités de mise en culture.

Le jardin médiéval fut créé en 1997, à une époque où le Conservatoire était très sollicité pour fournir des renseignements techniques sur les plantes utilisées au Moyen-Âge.

Sa trame de fond s'inspire des plans de l'herbularius de l'Abbaye de Saint-Gall en Suisse. Les 16 espèces retenues dans ce jardin sont parmi les plus citées à cette époque : rue fétide, tanaïsie à feuilles crispées, sauge officinale, carvi...

Le jardin thématique, encore en cours d'installation, est dédié aux odeurs et à certains milieux spécifiques : plantes aquatiques, de terre de bruyère, de tourbière... Une fois achevé, en 2007, il regroupera des plantes médicinales, classées par thèmes tels que :

- **une odeur commune à différentes espèces.** Exemple : les déclinaisons du citron sur le thym, le basilic, la verveine, l'eucalyptus, le géranium, la lavande...

- **une odeur dans un même genre botanique.**

Exemple : l'odeur de thym commune à plus de 12 espèces d'origans,

- **différentes odeurs dans une même espèce.**

Exemple : odeurs de citron, de thym, de lavande, d'eucalyptus dans le thym de Provence...

La serre tropicale regroupe aujourd'hui une centaine d'espèces de climat tropical, présentées sous 3 grandes classifications et regroupées par continent d'origine :

- **les épices** : vanille, cannelle, gingembre, poivrier, piment de Jamaïque...

- **les plantes à parfum** : vétiver, olivier odorant, bigaradier, cassis...

- **les plantes médicinales** : ananas, caféier, théier, bananier, olivier, avocatier...

Le jardin des plantes protégées de la flore française présente les plantes médicinales menacées (souvent protégées) sur lesquelles le Conservatoire travaille : pivoine, adonis de printemps, fraxinelle, aconit, prêle d'hiver, violette des rochers... En tout, plus de 80 espèces sont étudiées.



Le Conservatoire, un des points d'entrée du Parc pour le sentier d'interprétation agricole





(744 800 €), le Département de l'Essonne (387 400 €), l'Europe étant partenaire dans le cadre du programme Interreg-SOS II relayé par le Parc naturel régional du Gâtinais français, le Conservatoire a financé pour sa part 389.000 €.

« Sans ces aides financières, notre structure n'aurait pas permis de réaliser un tel projet de développement » reconnaît Léon Van Niekerk qui commente : « Le Parc naturel régional du Gâtinais français a apporté un soutien sans faille au projet à toutes les étapes de son élaboration. Il a été l'un des premiers interlocuteurs du Comité Départemental du Tourisme pour l'obtention des fonds liés au nouveau contrat de plan. Et il a participé à toutes les réunions de concertation réunissant les partenaires. On compte d'ailleurs sur eux pour relayer nos propres actions de communication afin de dynamiser la fréquentation. Cette réalisation s'intègre parfaitement dans la politique de protection du patrimoine mise en œuvre par le Parc. Nos stratégies s'harmonisent mutuellement ».

Grâce à sa nouvelle formule, le Conservatoire prévoit de passer des 10 000 visiteurs annuels actuels à 20 000 visiteurs par an à plus long terme. Vu l'attrait incomparable de la visite, cet objectif ne manquera pas d'être atteint ! À voir absolument !



La « saga Darbonne »

Aujourd'hui Maire de Milly-la-Forêt, François Orcel fut Président du Conservatoire. À ce titre, il a joué un rôle actif dans son développement.



« Mon arrière grand-père, Amant Darbonne, le fondateur de la maison Darbonne, a créé le premier séchoir industriel de plantes médicinales à l'époque. Son fils André puis son petit-fils Marc, ont ensuite donné sa forme actuelle au Conservatoire, avec le soutien des producteurs du Maine-et-Loire, animés par l'un d'eux, Émile Martineau, auquel je tiens à rendre hommage ».

« J'ai donné l'étincelle de départ pour que la profession prenne conscience du fait que le tourisme valorise les plantes médicinales. Des personnalités comme Léon Van Niekerk et Bernard Pasquier, l'un des dix meilleurs botanistes de France, ont ensuite pris le relais. J'aime donner l'impulsion à un projet, l'accompagner et trouver les hommes compétents pour prendre la suite. Quand ça marche, ça ne m'intéresse pas », lance

François Orcel en manière de boutade provocatrice. « L'implication de partenaires comme la société Darégal dans le Conservatoire – représentée par Léon Van Niekerk – en fait une vitrine de vulgarisation des plantes vis-à-vis du grand public et des industriels. Pour Milly, capitale des simples, le Conservatoire est un moteur touristique très important, avec la Chapelle Saint-Blaise – dont je suis Président – et son jardin botanique. Il s'agit maintenant de créer des synergies touristiques entre ces deux sites.

Nous avons eu la chance d'avoir l'écoute du Département, relayée par le Comité Départemental du Tourisme - dans le cadre du pôle Sud Essonne - qui est l'un des partenaires essentiels du Conservatoire. Il a cru au projet et l'a porté. Le Parc a accompagné le développement du Conservatoire et permis d'obtenir des fonds européens, sans lesquels le projet d'aménagement actuel n'aurait pu aboutir. La Ville, pour sa part, a toujours soutenu le Conservatoire et lui alloue depuis 10 ans une subvention associative importante. Celle-ci est actuellement de 15 000 € ».

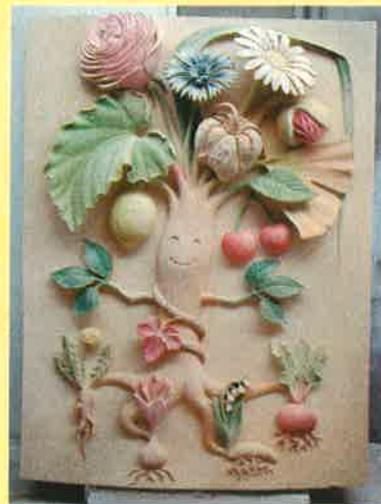
À voir dans les environs : la Chapelle Saint-Blaise des Simples.

Construite en 1136, elle dépendait d'un ensemble de bâtiments édifié pour soigner les lépreux avec des plantes médicinales et connu sous le nom de Maladrerie de Saint-Blaise. La Maladrerie fut démolie, seule la chapelle subsista. Elle est aujourd'hui une œuvre d'art remarquable... Un amoureux célèbre de Milly-la-Forêt, Jean Cocteau, devient Citoyen d'Honneur de la ville en 1955 et décide d'y laisser une de ses œuvres maîtresses : la décoration intérieure de la Chapelle Saint-Blaise. Les plantes médicinales que l'on cultivait autour de Milly dans la Plaine des Simples dès le 12^e siècle (menthe poivrée, valériane, piloselle...), inspirent l'artiste qui les peint alors, dans son style si particulier. En 1958, un jardin des simples est créé autour de la chapelle. Rebaptisée Saint-Blaise des Simples, la chapelle est inaugurée le 23 avril 1960, parfait alliage de l'art et du sacré, et inscrite aux Monuments Historiques en 1982. Elle est aussi la dernière demeure de Jean Cocteau, dont on peut lire l'épithaphe : « Je reste avec vous ».

De Pâques à la Toussaint : tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

De la Toussaint à Pâques : les samedis, dimanches et fêtes, de 10h15 à 12h et de 14h30 à 17h.

Fermeture annuelle les deux dernières semaines de novembre et trois semaines à compter du 15 janvier. Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 11 ans, 1,80 € pour les groupes de 20 et plus.



« Le Conservatoire n'est pas un jardin botanique de plus »... observe Bernard Pasquier, « ... car on en compte beaucoup en France. Ici, on peut apprendre beaucoup sur les plantes, leur transformation, leur culture... Par la suite, nous prévoyons d'organiser des expositions temporaires, des animations, etc... sur des thèmes saisonniers ou d'actualité, dans les salles pédagogiques ».



Le nouveau Conservatoire, une réalisation en phase avec la politique du Parc

Le coût des travaux s'est élevé à près de 2 millions €, financés à 80%, par le Parc naturel régional du Gâtinais français avec les financements européens (84 000 €), l'Etat (342 400 €), la Région Ile-de-France



Mauricette Clech...

Métier ? Herboriste depuis 1947 à Milly-la-Forêt

À Milly-la-Forêt, berceau de la culture des plantes aromatiques et médicinales, tout le monde connaît la boutique Millymenthe et sa patronne Mauricette Clech. Et pour cause ! Mauricette Clech est l'une des rares herboristes à exercer encore ce métier en France et la plus ancienne commerçante de la ville.

Dans sa boutique qui ne désemplit pas, les tintements furtifs de la clochette - au-dessus de la porte, comme autrefois ! - rythment l'entrée et la sortie de chaque visiteur, aussitôt accueilli par un petit mot chaleureux. À l'intérieur, aucun espace n'est perdu, du comptoir aux vitrines, étagères et autres présentoirs, pour exposer à la clientèle toute la gamme des produits « maison », tous issus des plantes comme il se doit : feuilles pour infusions ou décoctions, huiles essentielles, thés, bonbons, parfums, shampoings à la menthe, etc... Un choix tel que les conseils de la « patronne » sont bien utiles !

Passionnée par son sujet, Mauricette évoque pour l'Abeille du Parc, dans un récit émaillé d'anecdotes et de traits humoristiques, son enfance, sa passion pour les plantes, ses années d'apprentissage, son métier. A travers ce récit, c'est tout un passé qui revit.



Où l'on reparle de la Madeleine de Proust

Les senteurs ont pour Mauricette une force d'évocation comparable à celle de la Madeleine de Proust. Elle s'explique : « Un de mes premiers souvenirs d'enfance a été le petit chemin bordé de fleurs jaunes et blanches du jardin de ma grand-mère en Bretagne : des camomilles matricaires. Mais quelque chose me prédisposait à aimer par-dessus tout la menthe. Quand j'en respire, je me retrouve à l'âge de 5 ans lors de mon arrivée à Milly où mon père, ancien marin breton, avait décidé de s'installer. Ce jour reste gravé dans ma mémoire. C'était un 15 juin, un pays qui sentait si bon la menthe : je n'avais jamais vu ça ! Toutes les maisons avaient un séchoir au-dessus du porche ou sous les toits. Beaucoup d'habitants de Milly avaient leur petit coin de menthe, en plus de



leur métier. Des « herboristes du dimanche » en somme. Du coup, le premier geste de mon père fut de donner à chacun de ses enfants son propre coin à cultiver ».

Premières leçons de philosophie de la vie !

Quand le XIX^e s'attardait dans le XX^e siècle à Milly



« À la même époque... », poursuit Mauricette, « ... des personnes âgées m'ont dit avoir vu, à la fin du XIX^e siècle, des cultivateurs qui allaient vendre leurs « ballots de menthe » à Paris en voiture à cheval. 1900 a marqué un tournant avec l'arrivée du « Tacot » (petit train), les jeunes générations se sont mises à vendre leurs champs pour aller travailler en usine ».

Mais Milly restait encore endormie à l'ombre du XIX^e siècle et il a fallu attendre les années 60 pour entrer dans le XX^e siècle.

« Mon père avait raison »

« Mon père m'a dit : « je t'ai trouvé une petite place à Milly, ça paiera ton car, tes livres »... C'était un homme travailleur et sage ». Deux ans après le Brevet, premiers pas professionnels dans l'herboristerie : « À cette époque, en plus des plantes cultivées à Milly, on y vendait aussi de la parfumerie, des farines pour enfants... J'ai même dit à l'une de mes clientes : « c'est moi qui ai nourri votre mari quand il était bébé ! » À sa mort en 1972, mon patron m'a laissé son magasin. C'est dans les années 1990 que j'ai alors fait le choix d'abandonner la parfumerie pour développer l'herboristerie,

la confiserie, le thé et le miel du Gâtinais, un « nectar » issu des forêts de Milly... ». On trouve plus de 100 variétés de plantes chez Millymenthe !

Traduit en langage de marketing, Mauricette a su se diversifier dans son cœur de métier.

Un savoir-faire artisanal issu d'une longue expérience

« Mon métier consiste à travailler les plantes médicinales et à conseiller mes clients, mais les plantes ne doivent pas être confondues avec les médicaments ».

Et de citer quelques exemples. « Pour les angines, rien ne vaut la feuille de ronce, la tisane du centenaire (cassis, feuille de frêne, reine des prés plus une pincée de menthe poivrée de Milly) calme les douleurs rhumastimales, le « trio » chiendent, stigmates de maïs et queues de cerises est très diurétique... Je choisis mes plantes, je les tamise pour en éliminer la brisure et la poussière... pour ne pas les retrouver dans le fond des paquets. Je les conditionne en paquets. Enfin, je les étiquette. Pour la confiserie, je prépare de petites doses avec les essences de mon choix et je fais fabriquer par un confiseur ».

Alors, si vous voulez respirer une bouffée d'air parfumé tout en faisant le plein de plantes, poussez la porte de Millymenthe !





« La Patache »

a fait du chemin

« La Patache » était le nom donné à la diligence qu'empruntaient les voyageurs et les peintres paysagistes venant de Paris au XIX^e siècle, pour se rendre depuis les gares de chemin de fer jusqu'aux villages de Barbizon ou de Milly-la-Forêt. Une diligence « haute en couleurs » et peu confortable mais où l'on voyageait pour un prix modique. Victor Hugo lui-même en a fait une référence : « C'était une affreuse guimbarde... une vraie patache » ! Rétablie en 2004 à l'initiative du Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne - mais la diligence d'autrefois a été remplacée par un confortable autocar mieux adapté à notre époque -, « La Patache » a repris son service depuis le 4 juin.

De la « diligence des peintres » à la navette touristique d'aujourd'hui

« La Patache » fonctionne tous les dimanches du 4 juin au 1^{er} octobre et, exceptionnellement, le 14 juillet. Démarrant de la gare de Fontainebleau, le circuit fait halte à la Faisanderie, aux Gorges de Franchard, à Barbizon, à Milly-la-Forêt, au Château de Courances. Ce circuit englobe dorénavant Boutigny-sur-Essonne – relié à Paris par sa gare RER - et même le Conservatoire National des Plantes Médicinales de Milly qui a rouvert ses portes. Le retour s'effectue suivant les mêmes étapes.

Plus navette touristique que moyen de transport, « La Patache » permet à un large public amoureux d'authenticité de découvrir quelques sites prestigieux du sud de l'Ile-de-France considérés comme les plus représentatifs de son patrimoine. De plus, la plupart de ces sites font partie du Parc naturel régional du Gâtinais français où de nombreux événements se déroulent de juin à septembre, ce qui permettra aux voyageurs qui empruntent « La Patache » de mettre à profit ses haltes pour y assister. D'inoubliables « dimanche à la campagne » en perspective !

Un partenariat exemplaire au service d'une politique globale de développement touristique



Comme l'explique Lionel Walker, Président du Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne et Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry : « Dès le départ, nous nous sommes rapprochés du Comité Départemental de l'Essonne. Ce partenariat s'inscrit dans une politique globale de dynamisation des deux pôles touristiques régionaux que constituent le sud Essonne et le sud Seine-et-Marne.

L'objectif est de créer des synergies entre ces territoires, sur des destinations et des offres de produits touristiques clairement identifiables, puis d'en dynamiser la fréquentation en en faisant la promotion auprès de la clientèle potentielle qui est très diversifiée. Les « thématiques » à exploiter ne manquent pas et les destinations sont multiples : culture et patrimoine (Château de Courances, Barbizon et son auberge Ganne, Fontainebleau, Milly-la-Forêt) et tourisme vert (Franchard, varappe, randonnées dans la Réserve de Biosphère de la Forêt de Fontainebleau et du Gâtinais français)... La mise en réseau de ces offres, notamment via le site Internet du Comité Départemental du Tourisme, permettra d'y greffer progressivement d'autres services complémentaires comme la restauration et l'hébergement afin de proposer de vraies destinations pour nos territoires ». « La Patache » répond bien à cette volonté de développement du sud Ile-de-France. Et Lionel Walker de conclure : « On retrouve dans cette démarche tout l'esprit du Parc : déborder les frontières et les logiques administratives, et leurs inévitables pesanteurs, pour raisonner sur des unités territoriales « émergentes » et faire éclore un « tourisme durable ».

Seulement les dimanches (du 4 juin au 1^{er} octobre) et le 14 juillet
Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 2 € pour les personnes suivantes :

- 12 ans ; titulaires d'une carte orange ; titulaires d'une carte Imagine'R ;
- titulaires d'un autre titre de réduction de transport (carte rubis, améthyste, solidarité transport, famille nombreuse, ...)
- titulaires d'une carte de membre FFRP ;
- titulaires d'une carte Balad'Pass 77 ;
- Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

SENS ALLER

Train de Paris	Gare Fbleau-Avon	Château Fbleau	Forêt	Franchard forêt	Barbizon	Conservatoire des plantes	Milly Centre	Courances château	Gare de Boutigny
9:07 Arrivée 9:47	Départ 10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:55	11:05		Arrivée 11:25 Départ RER vers Paris à 11:42
12:13 Arrivée 13:32	Départ 14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:15	Arrivée 15:35 Départ RER vers Paris à 15:47

SENS RETOUR

Gare de Boutigny	Courances château	Milly Centre	Conservatoire des plantes	Barbizon	Franchard forêt	Forêt	Château Fbleau	Gare Fbleau-Avon	Train de Paris
Départ 11:40 Arrivée du RER à 11:29	12:00	12:15	12:25	12:40	12:50	13:00	13:10	Arrivée 13:20	13:39
Départ 16:00 Arrivée du RER à 15:13	16:20	16:35	16:45	17:10	17:10	17:20	17:30	Arrivée 17:40	17:56



Les Rendez-vous du Parc Manifestations communales

DU 8 JUILLET AU 15 AOÛT LA FERTÉ-ALAIS

Un été à la Ferme : animations estivales à la Ferme pédagogique de la Grange aux Moines. De 13h à 19h. Entrée libre.

4e concours photographique du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Deux thèmes :

- « Lumières naturelles du Gâtinais français... »
- « Le sommeil » : hibernation, endormissement, veille... (dans le cadre du projet Nomade, en partenariat avec Acte 91 : deux veillées seront organisées ainsi qu'une Grande Nuit en 2007 sur le thème du sommeil).

Clôture des dépôts de dossiers : 15 octobre 2006. Pour photographes amateurs. Numérique autorisé.

Renseignements, règlement et bulletins d'inscription : Yannick Le Chaudelec, tél. : 01 64 98 73 93 ou y.lechaudelec@parc-gatinais-francais.fr

DU 2 AU 17 SEPTEMBRE MILLY-LA-FORÊT

Exposition de photos anciennes de Milly. Espace Culturel Paul Bédu (8bis, rue Farnault), tous les jours sauf lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tarifs : 2 € et 1,50 €, -12 ans gratuit.

9 SEPTEMBRE

La Ferté-Alais, Forum des associations. Gymnase V. Vilain et Milly-la-Forêt, Forum des associations. Sous la halle.

17 SEPTEMBRE - BOURAY-SUR-JUINE

Forum des associations, place de l'Église, de 10h à 17h. Animation musicale en fin de matinée dans le cadre du Festival « Au Sud au Nord » avec le duo « Les Oiseaux de Passage ». Informations : 01 69 27 13 73 (Mairie)

DU 17 AU 24 SEPTEMBRE MILLY-LA-FORÊT

2006 année de la Francophonie, le Foyer culturel de Milly organise un Village francophone : présentation des communautés francophones de l'Essonne, concours de nouvelles, concerts multiculturels, rencontres d'arts plastiques, lecture...

16 ET 17 SEPTEMBRE

Les Journées du Patrimoine

A ne pas manquer !

Un programme complet sera édité, qui reprendra :

les manifestations organisées par les Communes du Parc, le programme de l'Aventure musicale dans le chaos minéral (dimanche).

Musicalement votre

DU 10 AU 16 JUILLET - BOIGNEVILLE

XVII^e Académie de Musique sacrée de la Renaissance en Pays d'Etampes, sous la direction de Jean Belliard : « Musique et architecture sacrées ».

Du 10 au 15 juillet, de 11h à 12h30, en l'église de Boigneville, le Chœur prépare ses concerts.

Les quelque 80 choristes qui le composent proviennent de toute la France mais aussi des Pays-Bas, de Suisse et du Japon. Ils vous invitent à leurs répétitions, travail intensif de préparation d'un concert qui sera donné dans des sites religieux remarquables.

16h30, petits concerts publics gratuits donnés par un soliste ou ensemble invité : 10 juillet en l'église de Boigneville, 11 juillet en l'église de Tousson, 12 juillet en l'église de Saint-Sulpice de Favières, 13 juillet en l'église de Champmotteux.

Les concerts du Choeur de l'Académie

L'Ecole franco-allemande : Guillaume Dufay, « Nuper rosarum flores » motet à 4 voix composé pour la consécration du Duomo de Florence, et Josquin Desprez, « Praeter rerum seriem », motet à 6 voix.

L'Ecole espagnole : Tomas Luis de Victoria, « Laetatus sum » motet pour triple chœur (12 voix), « Veni Sancte Spiritus » motet pour double chœur (8 voix), « Super flumina Babylonis » ps. 136 pour double chœur (8 voix). L'Ecole anglaise : Thomas Tallis, « Gaude, gloriosa Dei Mater » antienne votive à 6 voix, William Byrd, messe à 5 voix.

Sous la direction de Jean Belliard, le Chœur de la XVII^e Académie donnera ces œuvres en concert le 15 juillet à 21h en l'église de Boigneville (14 juillet à 21h en l'église d'Etampes, 16 juillet à 17h en la cathédrale de Troyes, 17 septembre à 17h en l'église de Gometz-le-Châtel).

L'entrée de tous ces concerts est gratuite.

Renseignements au 01 64 94 60 38 ou <http://exultate.hautetfort.com/concerts/>

DU 2 AU 16 SEPTEMBRE

Festival « Au Sud du Nord » à Boissy-le-Cutté et communes voisines (voir article p. 5).

3 SEPTEMBRE

SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE

Concert de fin de stage Masterclasse de l'Ecole des Musiques Didier Lockwood. Salle polyvalente, 15h. Entrée libre.

23 SEPTEMBRE

Guigneville-sur-Essonne Jazz à Guigneville : soirée musicale avec le Jazz Band 007. Salle polyvalente, 20h30. Entrée libre.

Milly-la-Forêt

A l'occasion des 25 ans de l'Ensemble Vocal de Milly : « Festichorales » avec l'Ensemble Vocal de Milly, le Choeur du Conservatoire des Deux Vallées, « Air du Temps » de Maise et autres chorales. Église de Milly-la-Forêt, 20h.

24 SEPTEMBRE - LARCHANT

Dans le cadre du Festival d'Île-de-France : Chants liturgiques byzantins, bulgares et serbes. La divine liturgie de Saint-Jean de Crystostome (répertoire sacré). Divna, chant, direction de chœur, Ensemble vocal Melodi / Serbie. La chanteuse serbe Divna, accompagnée de l'ensemble Melodi qu'elle dirige, proposera un programme de musique sacrée byzantine, serbe, bulgare et russe. Un voyage musical qui part des franges balkaniques de l'Europe, et transporte le spectateur dans une pérégrination spirituelle vers l'Orient.

Église Saint-Mathurin, 16h30. Tarifs : 17 €, 15 €, 13 €. Renseignements et réservations au Festival d'Île de France: 01 58 71 01 01 ou sur www.fid.fr. Billetterie également disponible à la FNAC (0892 68 36 22 ou www.fnac.com).

Les artistes exposent

DU 24 JUIN AU 27 AOÛT MILLY-LA-FORÊT

Exposition Jean-Michel Noquet, peintures. Espace Culturel Paul Bédu (8bis, rue Farnault), tous les jours sauf lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tarifs : 2 € et 1,50 €, -12 ans gratuit.

1^{ER} ET 2 JUILLET - MILLY-LA-FORÊT

A l'occasion de la Foire Saint-Pierre, Salon d'Art dans la Salle des Fêtes, invité d'honneur Nacéra et Fernand Payraud (le 1er juillet de 14h à 22h, le 2 juillet de 14h à 19h) et Salon du flacon à parfum sous la halle (le 2 juillet de 8h30 à 17h). Entrée libre.

7, 8 ET 9 JUILLET - MILLY-LA-FORÊT

Festival d'Aquarelle. Vendredi : sorties « initiation à l'aquarelle » autour du Conservatoire des Plantes, Chapelle Saint-Blaise, Cyclop. Matériel fourni. Tarif : 12 € (sauf cotisation : 12 €). En soirée : conférence. Samedi et dimanche : exposition des œuvres du concours « Coquelicot », avec dédicaces les après-midis. Organisé par l'association Aquarelle & Compagnie. Extérieur et Salle des Fêtes.

DU 9 SEPTEMBRE AU 11 DÉCEMBRE BARBIZON

Exposition Nicolas Grigorescu, organisée par les Archives du patrimoine de Seine-et-Marne au Musée départemental de l'Ecole de Barbizon-Atelier Théodore Rousseau (rue Grande). De 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Tarif : 3 €.

10 SEPTEMBRE - BARBIZON

Fête des Peintres : les peintres investissent la Grande-Rue, piétonne pour l'occasion. De 10h à 20h.

23 ET 24 SEPTEMBRE - BUTHIERS

Salon d'Automne, 1^{er} rencontres Arts plastiques. Salle polyvalente, de 10h à 17h.

30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE MILLY-LA-FORÊT

Marché des Potiers : animations, démonstrations et informations sur la formation professionnelle. Sous la halle, samedi de 10h à 19h, dimanche de 9h30 à 18h30.

Terroir et traditions

1^{ER} JUILLET - BROUY

Fête du Bouchon : déjeuner et dîner champêtres, danses... A la tombée de la nuit, le bouchon est brûlé et le nouveau est installé (branche de genêt, symbole de la tradition). À partir de 12h30, Grande-Rue et Hameau de Fenneville. Tarifs : 25 €, de 8 à 16 ans : 12,5 €.

2 JUILLET - AMPONVILLE

9^e Jeux Forestiers : une vingtaine de jeux liés au thème de la forêt (lancer de bûchettes, pendulaire,

sciage au passe-partout, escalade, rodéo...), records à battre tout au long de la journée, démonstrations sportives, présentations artisanales dans une ambiance musicale carnavalesque. De 10h à 19h. Entrée et parking gratuits.

3 SEPTEMBRE - MOIGNY-SUR-ÉCOLE

Marché rural en Gâtinais. Un rendez-vous annuel des produits du terroir et de l'artisanat d'art. Grande-Rue et entre la Mairie et la Place du Puits, de 10h à 18h.

17 SEPTEMBRE - TOUSSON

Exposition du terroir : produits et artisanat (aquarelles, céramiques, créations florales, bijoux fantaisie...). Salle polyvalente et terrain de sport, de 10h à 18h.

1^{ER} OCTOBRE - BOURAY-SUR-JUINE

7e journée de la nature et du terroir « Jardins des Villes, Jardins des Champs ». Dégustation et vente de produits du terroir, artisanat, vente et troc de plantes, outils et décorations pour le jardin, information et sensibilisation à l'environnement, découverte du patrimoine et du tourisme, animations, ateliers et conférences. Place de l'Église, de 10h à 18h. Informations : 01 69 27 44 36 (Mairie).



Conseillée par Mauricette Clech, herboriste à Milly-la-Forêt :

La Tisane du Centenaire

Pour une tasse :

Infusion : 5 à 8 minutes.

Ingrédients :

- 1 pincée de feuilles de cassis
- 1 pincée de feuilles de frêne
- 1 pincée de reines des prés
- 1 feuille de menthe poivrée de Milly-la-Forêt, pour le plaisir du goût et sa vertu digestive !

Recette

Faire bouillir de l'eau. Jeter les feuilles dans l'eau frémissante, enlever du feu et couvrir. Laisser infuser 5 à 8 minutes.

Filter et servir.

Encore un remède de « bonne femme »...

Mauricette Clech nous dit : « vous avez tout faux ! » Cette expression vient du latin bona fama, qui signifie « de bonne renommée ». Sa traduction en vieux français, « un remède de bonne fame », est devenue « un remède de bonnes femmes » lorsque l'usage du mot fame s'est perdu (seuls nous restent encore les adjectifs fameux ou infâmes et l'expression mal famé...).

Les 57 communes du Parc

ACHÈRES-LA-FORÊT	01 64 24 40 11	CERNY	01 69 23 11 11	LA-CHAPELLE-LA-REINE	01 60 74 96 01	SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	01 60 65 20 20
AMPONVILLE	01 64 24 31 55	CHAILLY-EN-BIÈRE	01 60 66 43 41	LA-FERTÉ-ALAIS	01 69 90 88 44	SAINTE-GERMAIN-SUR-ÉCOLE	01 64 38 01 05
AUVÈRES-SAINT-GEORGES	01 60 80 34 01	CHAMARANDE	01 60 82 20 11	LARCHANT	01 64 28 16 17	SAINTE-MARTIN-EN-BIÈRE	01 64 38 02 81
BARBIZON	01 60 66 41 92	CHAMPCEUIL	01 64 99 72 75	LE VAUDOÛÉ	01 64 24 50 10	SAINTE-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE	01 60 66 11 36
BAULNE	01 64 57 60 71	COURANCES	01 64 98 41 09	MAISSE	01 64 99 47 26	SOISY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 00 01
BOIGNEVILLE	01 64 99 40 07	COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE	01 64 99 53 95	MILLY-LA-FORÊT	01 64 98 80 07	TOUSSON	01 64 24 76 10
BOISSISE-LE-ROI	01 60 65 44 00	DAMMARIE-LÈS-LYS	01 64 87 44 44	MOIGNY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 40 14	URY	01 64 24 41 02
BOISSY-LE-CUTTÉ	01 64 57 76 76	DANNEMOIS	01 64 98 41 23	MONDEVILLE	01 64 98 31 03	VAYRES-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 19
BOULAN COURT	01 64 24 10 34	D'HUISON-LONGUEVILLE	01 69 23 10 10	NOISY-SUR-ÉCOLE	01 64 24 51 15	VIDELLES	01 64 98 32 09
BOURAY-SUR-JUINE	01 69 27 44 36	FLEURY-EN-BIÈRE	01 64 38 02 20	ONCY-SUR-ÉCOLE	01 64 98 81 40	VILLENEUVE-SUR-AUVÈRES	01 60 80 42 25
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	01 64 57 90 10	FROMONT	01 64 24 07 51	ORVEAU	01 64 57 66 11	VILLIERS-EN-BIÈRE	01 64 79 50 25
BUNO-BONNEVAUX	01 64 99 48 87	GIRONVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 18	PERTHES-EN-GÂTINAIS	01 60 66 10 23	VILLIERS-SOUS-GREZ	01 64 24 21 03
BURCY	01 64 24 07 62	GUERCHEVILLE	01 64 24 07 76	PRINGY	01 60 65 83 00	NANTEAU-SUR-ESSONNE	01 64 24 11 15
BUTHIERS	01 64 24 14 15	GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE	01 64 57 61 48	RECLOSES	01 64 24 20 29	PRUNAY-SUR-ESSONNE	01 64 99 52 17
CÉLY-EN-BIÈRE	01 64 14 24 34	JANVILLE-SUR-JUINE	01 69 27 40 13	RUMONT	01 64 24 07 03		
+ 7 COMMUNES ASSOCIÉES :		BOISSY-AUX-CAILLES	01 64 24 58 09	CHAMPMOTTEUX	01 64 95 85 54		
ARBONNE-LA-FORÊT	01 60 66 44 16	BROUY	01 64 99 59 73	MESPUITS	01 64 95 85 54		